

Association De quoi On Se Mêle

Assemblée 2020

Lettre de la trésorière

Conformément aux engagements pris, les nombreuses manifestations qui se sont déroulées en 2019 ont été un succès. Parcours, expositions, forum et Fête., etc, ont rassemblé beaucoup de participants heureux. Cela grâce à l'énergie des concepteurs, créateurs, installateurs, visiteurs et adhérents de l'Association.

De nombreux et beaux projets sont mis en place pour 2020, malgré tout un peu bousculés. Sur le plan financier, pour 2019, une brève synthèse.

S'agissant des **dépenses** et des besoins.

- Pour l'achat des œuvres et les aménagements, la dépense est de : **23.660 euros** ;
- Pour les animations, la communication et les frais de déplacement ainsi que d'hébergement, les besoins sont de : **5137 euros**.
- Pour l'acquisition du terrain et les dépenses de fonctionnement : **3 709 euros**

Soit un total de 32.506 euros

S'agissant des **ressources**.

- Le montant des cotisations s'élève à **220 euros**. Le prévisionnel étant de 450 euros, une campagne d'adhésion pourrait voir le jour.
- Nous remercions les généreux donateurs pour leurs dons qui s'élèvent à **5740 euros**.
- Ressources autres que celles de l'Association :
 - le Projet Leader **18.430 euros** ;
 - le Département : **1029 euros** ;
 - la Commune et communauté de communes : **3578 euros**.

Le **total des ressources s'élève à 28 997 euros** auxquels des ressources reportées de 2018 pour **4 216 euros**.

Dans l'attente du paiement des financements de la Commune et de Leader, l'Association a dû emprunter 18 437 euros (autorisée par l'AG).

Le résultat de l'exercice est de 0 euro après constatation d'une provision pour fonds dédiés au projet de 3 418 €.

Pour 2020

L'Association finance environ 20% du projet (cotisations et dons).

9 Installations artistiques sont prévues pour un coût de 17300 euros et 4170 euros pour la mise en place. Par ailleurs, les dépenses de communication, d'animation des stages et les frais de déplacement et réception des intervenants s'élèvent à 5058 euros.

Si l'on compare les années 2019 et 2020, les montants des ressources et des dépenses sont plutôt stables et aboutissent en cumulé aux valeurs initiales du projet.

DQOSM sollicitera après de la Mairie pour couvrir une part des dépenses de fonctionnement non financées par le projet la subvention de 500 euros dédiée aux associations.

L'inconnu est devant nous.....